

Ateliers de la fraternité

Entre le 10 et le 25 novembre, des dizaines de Floriacumois ont débattu autour d'un objectif: en finir avec les rixes et les violences aveugles. Premier tour d'horizon. Rendez-vous le 16 décembre pour la restitution. [P8 et 9](#)



N° 20 - Décembre 2022 / Janvier 2023

Fleury ma ville

Le journal municipal de la ville de **Fleury-Mérogis**

Dossier.

Noël à Fleury

De multiples moments solidaires et festifs à partager pour bien terminer l'année. [P4 et 5](#)



Le logement en débat



Défendre le logement social et s'organiser pour cela, ont conclu les nombreux participants au débat le 8 novembre dernier. [P9](#)



Jeunesse

Les jeunes diplômés mis à l'honneur. La cérémonie solennelle et conviviale a tenu ses promesses. [P10 et 11](#)



Street workout

Bientôt une aire de street workout rue Salvador-Allende en attendant la rénovation du city-stade. [P12](#)



Recensement

Les opérations annuelles de recensement se dérouleront du 19 janvier au 25 février. [P6](#)

Noël à Fleury

samedi 17 décembre 2022

Noël Solidaire

- Distribution de paniers garnis*
- Un enfant, un jouet

GYMNASE JACQUES-ANQUETIL
9H-18H

Dancing-roller

Roulez jeunesse !

GYMNASE
JACQUES-ANQUETIL
18H-23H

- * INSCRIPTION PRÉALABLE POUR LA DISTRIBUTION DE PANIERS GARNIS :
- **En mairie**
- > samedi 3 déc. 9h-12h
- > lundi 5 déc. et mardi 6 déc. 9h-12h et 14h-17h.
- **Au local de la permanence CCAS 6 rue du CNR**
- > jeudi 8 déc. 14h-17h
- > vendredi 9 déc. 9h-12h et 14h-17h.
- Pas d'inscription par mail ni par téléphone.

3, 7 ET 14 DÉCEMBRE
SALLE MALRAUX

Collecte de jouets

SAMEDI 3 > 10H À 17H
MERCREDIS 7 ET 14 > 14H À 20H

Nous avons un devoir de solidarité

Interview d'Olivier Corzani, Maire de Fleury-Mérogis

Monsieur le Maire, quel bilan tirez-vous de cette année 2022 ?

L'année 2022 a été marquée par un retour à une vie un peu plus « normale » que ce que nous avons connu en 2020 et 2021, deux années qui avaient été très compliquées, très dures à vivre sur le plan humain ; le lien social s'en était retrouvé considérablement fragilisé. Cette année, fort heureusement, nous avons enfin pu renouer avec certaines de nos traditions de convivialité, ces moments chaleureux qui vous redonnent le sourire et qui nous manquaient tant, comme le carnaval. Cela étant, nous avons vécu une immense tragédie au cours de l'été, avec la perte d'un enfant. Une tragédie horrible qui nous oblige tous, du jeune jusqu'au Président de la République. C'est le sens de la démarche des « ateliers de la fraternité » : regrouper le plus largement possible, pour réfléchir ensemble à des solutions pour notre jeunesse, contre les violences.

Justement, au sujet des « ateliers de la fraternité », que vous avez évoqués. Une « soirée de restitution » aura lieu le vendredi 16 décembre prochain. Pourriez-vous nous en dire un peu plus ?

Pendant deux semaines, nous avons mis en commun nos idées, nos propositions, pour la jeunesse aussi bien de Fleury-Mérogis que de toutes les villes populaires confrontées aux mêmes problèmes que les nôtres. Il s'agit, main-



tenant, de présenter tout ce travail que nous avons produit collectivement, et que nous remettons aux plus hautes autorités sous forme d'un recueil. Au printemps prochain, nous remettons un « livre blanc » à tous les partenaires de la démarche – institutionnels, associatifs – mais aussi aux parlementaires et au Président de la République.

Outre les « ateliers de la fraternité », quels ont été les projets importants menés cette année ?

Cette année a vu démarrer la construction de la nouvelle école ; nous avons aussi obtenu le label « cité éducative », pour bénéficier de moyens supplémentaires dédiés à l'éducation de nos enfants. Je pourrais également vous parler plus en détail de la soirée des jeunes diplômés, ou encore, de l'accueil des nouveaux habitants... Mais 2022, c'est aussi l'année de la géothermie ; c'est la mise en place d'un service ASVP ; c'est l'obtention de financements conséquents pour l'installation prochaine de la vidéo-protection, laquelle devrait avoir

lieu au dernier trimestre 2023.

Tout ceci représente beaucoup d'efforts fournis dans un contexte financier particulièrement difficile pour les communes : en plus de l'inflation, qui a vu les prix de l'énergie et des denrées alimentaires s'envoler, l'État nous a, rappelons-le, retiré près de 175 000 € de dotations ! Pour 2023, nous allons donc devoir continuer sur la même voie, en mêlant ambitions pour notre ville et contraintes budgétaires fortes.

Les fêtes de fin d'année approchant, la municipalité a décidé de reconduire l'opération « Noël solidaire ». Quels ont été les raisons derrière ce choix ?

L'idée du « Noël solidaire » avait émergé en pleine pandémie. Depuis, nous vivons, malheureusement, une succession de crises avec comme conséquence l'inflation, qui touche plus fortement les familles les plus modestes. Il paraissait donc indispensable de reconduire l'opération. Noël doit être une fête pour tous. Nous avons un devoir de solidarité. ■

L'agenda du mois

VENDREDI 16 DÉCEMBRE

Soirée de restitution des ateliers de la fraternité
19h salle Malraux.

SAMEDI 17 DÉCEMBRE

Noël Solidaire
9h-18h au gymnase Jacques-Anquetil.

SAMEDI 17 DÉCEMBRE

Dancing roller
18h-23h au gymnase Jacques-Anquetil.

DU 19 JANVIER

AU 25 FÉVRIER

Recensement de la population.

SAMEDI 21 JANVIER

Réception des vœux de la municipalité
18h30 au gymnase Jacques-Anquetil.

DU 23 AU 27 JANVIER

Inscriptions au séjour ski/surf des 6-14 ans

MARDI 24 JANVIER

Banquet des retraités
12h au gymnase Jacques-Anquetil.

Noël à Fleury : solidaire et festif

D'ici quelques jours les Floriacumois se retrouveront en famille pour fêter Noël. Religieuse pour certains, profane pour d'autres, peu importe le sens de la fête : on partage un repas, on chante près du sapin, on offre des cadeaux... La fête peut être modeste - surtout lorsque les fins de mois sont difficiles - mais elle est chaleureuse. L'occasion aussi de penser à ceux qui ont moins de moyens. Petit tour d'horizon d'un Noël floriacumois festif et solidaire.

Des fruits, des légumes, des jouets et du réconfort

Samedi 17 décembre, de 9h à 18h, au gymnase Jacques-Anquetil, 500 familles floriacumois ont rendez-vous pour une distribution de paniers garnis solidaires et de chaleur humaine.

S'il est une période où les injustices et les privations apparaissent encore plus inacceptables, c'est bien la période des fêtes de fin d'année. Alors pour que Noël n'oublie personne, la ville de Fleury et plusieurs associations solidaires unissent une nouvelle fois leurs énergies pour donner un petit coup



de pouce. Pour cette troisième édition du Noël Solidaire ils ont fait appel à la générosité des acteurs économiques de la ville et des alentours. Les uns ont donné de l'argent pour contribuer aux paniers garnis. Les autres ont fourni des lots pour la tombola gratuite qui clôturera la journée*.

Le club de football a également apporté sa pierre à l'édifice. Les associations Fleu-

ry pleinement citoyen, UNRPA, Secours populaire, Fleury a du Cœur ont mis à contribution leurs bénévoles et leurs moyens...

« *Qu'ils en soient toutes et tous chaleureusement remerciés* » souligne Christian Darras, conseiller municipal en charge des Actions de solidarité. Voilà qui est fait! ■

* Bulletins de participation à remplir sur place.



Changement de date du dancing roller : samedi 17 décembre

En raison de l'annulation du Marché de Noël par l'association organisatrice, le Dancing Roller initialement prévu les 10 et 11 décembre se déroulera le samedi 17 décembre de 18h à 23h au gymnase Anquetil. Après deux années d'interruption pour cause d'épidémie de Covid, les jeunes

Floriacumois seront heureux de retrouver l'ambiance délirante du dancing roller. Rouler, glisser, danser jusqu'à la nuit au rythme de la dance music: la soirée animée par un DJ sera festive à souhait. Des rollers et des protections pourront être prêtés à ceux qui n'en possèdent pas. ■



pour les petits et les grands



Les illuminations resteront de mise pour ces fêtes 2022

Réception des vœux de la municipalité

Olivier Corzani, Maire de Fleury-Mérogis et la Municipalité

seront heureux de vous accueillir

Samedi 21 janvier 2023

à partir de 18h30 au gymnase Jacques-Anquetil

- Discours du Maire
- Cocktail dînatoire
- *Et pour la première fois, une soirée dansante*



Chanté Nwel : une tradition antillaise



«**C**hanté Nwel» est une tradition bien ancrée aux Antilles. Chaque année à l'approche des fêtes, les gens se rassemblent pour chanter des cantiques de Noël et partager un repas antillais. La tradition remonte au XVII^e siècle lorsque le Code noir, promulgué en 1685 par Louis XIV, imposait aux esclaves de pratiquer la

religion catholique. Il s'ensuit un beau mélange entre les cultures que l'on retrouve dans les chants mêlant français, latin et créole.

Depuis 30 ans, l'association Bwa Bandé et sa présidente Martine Geneviève font vivre cette tradition à Fleury-Mérogis. L'orchestre et la chorale de l'association animant des chants sur

des rythmes antillais, repris par le public venu en nombre. « C'est un moment important pour nous » souligne la présidente qui est très fière de rappeler que « nous avons même réalisé des prestations en Espagne, en Italie, en Belgique et même à Atlanta aux États-Unis. » Cette année le Chanté Nwel s'est déroulé le 3 décembre salle Wiener. Isabelle Durand, maire-adjointe en charge de la Culture n'a pas manqué de venir saluer l'évènement. ■



Le CMA en scène



Spectacle CMI 2021

C'est une tradition de notre Centre musical et artistique, conservatoire à rayonnement communal : chaque fin d'année avant les vacances de Noël, professeurs et élèves se retrouvent en situation d'artistes pour présenter un spectacle. Cette année, ce sont les 12, 13, 14, 15 et 17 décembre que

musiciens, chanteurs, danseurs... donneront le meilleurs d'eux-mêmes devant leurs familles. Par avance mille bravos à toutes et à tous. A noter que des dessins d'enfants réalisés dans le cadre du nouveau cours d'arts plastiques seront exposés à l'occasion de la cérémonie des vœux de la municipalité, le samedi 21 janvier au gymnase Anquetil. ■

Recensement 2023 de la population : ce sera du 19 janvier au 25 février

Comme chaque année dans les villes de plus de 10 000 habitants, un recensement portant sur 8 % des foyers sera organisé début 2023. Supervisée par l'INSEE, organisme d'État, c'est aux communes que revient l'organisation concrète des opérations.

Le recensement permet de savoir comment évolue la population française, en nombre, en caractéristiques et en mode de vie (pyramide des âges, diplômes, professions exercées, composition des foyers, conditions de logements, habitu-



des de mobilité...) et d'anticiper les évolutions futures. Chaque année, l'INSEE publie une photographie de la population produite à partir des données recueillies au cours des cinq enquêtes précédentes. Ces données permettent d'adapter les politiques publiques et d'établir les populations officielles de chaque commune

servant notamment à calculer les dotations dont elles bénéficient.

Comment ça se passe ?

Les occupants des logements concernés seront tous informés par courrier. Ceux qui occupent un logement collectif recevront la visite d'un des deux agents recenseurs (voir encadré ci-

dessous). Elles se présenteront en soirée du lundi au vendredi et seront munies d'une carte officielle. Elles leur remettront les documents papier ainsi que les codes internet permettant de répondre en ligne. Les familles vivant en secteur pavillonnaire recevront ces documents par courrier

mais pourront, en cas de difficulté, demander un rendez-vous avec un agent recenseur auprès du service Population (01 69 46 72 17). Quel que soit votre lieu d'habitation, si vous avez une connexion internet, préférez le questionnaire en ligne, c'est facile et c'est plus rapide. ■

LES DEUX AGENTS RECENSEURS



Marion Palluau.



Aïcha Essamlali.



Défendre l'égalité femmes/hommes : c'est toute l'année

Parce que le combat pour l'égalité femmes/hommes ne peut se limiter à la seule date du 8 mars, *Fleury ma ville* publie chaque mois de 2022, un article mettant en avant un anniversaire marquant du combat féministe, à travers un évènement, une loi, un personnage, une œuvre culturelle...

28 décembre 1967 : la pilule contraceptive est légalisée

La loi Neuwirth, du nom du député qui en prit l'initiative, est promulguée le 28 décembre 1967. Elle autorise la fabrication et l'importation de moyens de contraception, leur vente exclusive en pharmacie sur ordonnance médicale, avec autorisation parentale pour les mineures. C'est une révolution. Depuis 1920 en effet,

la contraception et la « propagande anti-conceptionnelle » sont interdites et sanctionnées. La commercialisation, en 1957 aux USA, de la première pilule contraceptive relance les mobilisations. En 1960 naît le Mouvement français pour le planning familial qui milite pour l'information sur la sexualité, l'abrogation de la loi de 1920 et

l'importation de moyens contraceptifs. L'opinion publique y est largement favorable. En 1966, une première proposition



Timbre édité en 2017 à l'effigie de Neuwirth.

de loi déposée par Lucien Neuwirth se heurte à l'hostilité de nombreux députés et des milieux catholiques.

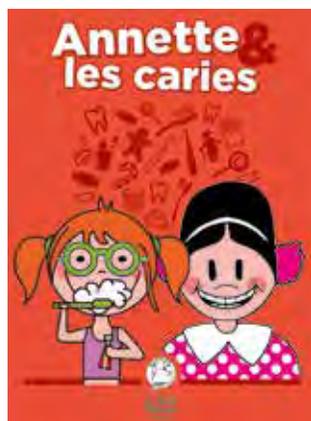
« *Les hommes perdront alors la fièvre de leur virilité féconde et les femmes ne seront plus qu'un objet de volupté stérile* », affirment certains opposants. Une commission est mise en place

au sein de l'assemblée. Ses préconisations sont largement reprises par le nouveau projet présenté par Lucien Neuwirth après les législatives de 1967.

La loi est finalement adoptée avec les voix de la gauche et d'une partie de la droite. Il faudra attendre 1972 pour que tous les décrets d'application soient signés. ■

Sensibilisation à l'hygiène bucco-dentaire

Dès le mois de janvier prochain, la Ville de Fleury proposera aux écoles



des séances de sensibilisation à l'hygiène bucco-dentaire pour les enfants de CP. Ces séances seront conduites par un dentiste. Fin mars, les enfants seront invités à la projection de *Annette et les caries*, un spectacle ludique de la compagnie La Belle Histoire, abordant le thème de l'hygiène bucco-dentaire chez l'enfant. ■

Interruption de l'éclairage public entre minuit et 5h

La hausse très importante des tarifs de l'énergie au cours de ces derniers mois va se traduire par une dépense supplémentaire de 500000€ pour la Ville de Fleury-Mérogis pour l'année 2022. Elle s'ajoute à la hausse des matières première (+200000€), à la non-compensation par l'État de la hausse du point d'indice de la fonction publique (+300000€) et à la suppression par l'État de 170000€ de dotation. Il était donc impératif de prendre un certain nombre de mesures d'économie. C'est le sens

du plan de sobriété énergétique que la Ville a mis en place. Parmi les mesures prises:
-L'interruption de l'éclairage public entre 0h et 5h du matin en semaine et sans rallumage le matin durant les week-ends. La place du 8-Mai-1945 reste éclairée. Cette mesure est effective depuis le 1^{er} décembre.
-Le chauffage dans les équipements municipaux est réglé sur 20 degrés dans les crèches, 19 degrés dans les bureaux, les écoles, les accueils de loisirs et 14 degrés dans les gymnases. ■



Nouvelle permanence d'accès aux droits rue de la Renarde



Dès le 10 janvier 2023, une nouvelle permanence sociale d'accès aux droits ouvrira ses portes dans le quartier des Résidences, 5 rue de la Renarde. Elle fonctionnera tous les mardis matin (sauf pendant les congés scolaires) de 9h à 12h.

Comme avec la permanence des Annettes (le jeudi matin de 9h à 12h au 6 rue du CNR) il s'agit

d'aider les Floriacumois qui le souhaitent à effectuer leurs démarches administratives et en particulier ceux qui ne disposent pas de l'outil informatique ou ont des difficultés à l'utiliser.

Ces permanences sont accessibles sans rendez-vous.

Vous y êtes accueillis par un agent du CCAS à même de répondre à vos attentes. ■

L'Essonne a besoin de sapeurs-pompiers volontaires

Le Service départemental d'incendie et de secours de l'Essonne recrute des sapeurs-pompiers volontaires.

Leurs missions: secours et soins d'urgence, protection des personnes, des biens et de l'environnement, lutte contre les incendies... Les postes sont ouverts aux femmes et aux hommes de 17 à 55 ans, n'ayant pas fait l'objet de condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire, sachant nager et satisfaisant aux tests d'aptitude.

Vous bénéficierez d'une formation théorique et pratique or-



ganisée en fonction de vos disponibilités. Une convention avec votre employeur peut vous permettre de vous former sur votre temps de travail. ■

- Pour plus d'information consultez le site sdis91.fr
- Pour postuler, adresser votre candidature à gvec@sdis91.fr

PRÉINSCRIPTION EN CRÈCHE

Désormais, les préinscriptions en crèche se déroulent du 2 janvier au 31 mars pour une place à partir du mois de septembre suivant. Pour 2023, les familles concernées peuvent appeler dès à présent le 01 69 46 67 01 et laisser un message avec leurs coordonnées ou bien envoyer un mail à rpe@mairie-fleury-merogis.fr - Un rendez-vous leur sera proposé pour le début de l'année.

HORAIRES D'HIVER DU PARC DE LA GREFFIÈRE



Jusqu'au 31 mars 2023, le parc de la Greffière sera ouvert au public tous les jours à partir de 9h et fermera à 18h. Retour aux horaires d'été dès le 1^{er} avril. Le parc de la Greffière est un espace de détente et de loisir mais aussi un site naturel classé. Les visiteurs sont donc invités à adopter un comportement respectueux des plantes et des animaux. Le règlement complet du parc est affiché à l'entrée.

NETTOYAGE DE LA RUE DES PETITS-CHAMPS

Afin de permettre le passage de la balayeuse des deux côtés de la rue des Petits-Champs, le stationnement sera interdit dans cette rue chaque **dernier mardi du mois, entre 13h30 et 17h** à partir du 27 décembre 2022. L'arrêté correspondant sera affiché le vendredi précédent le passage de la balayeuse. Les véhicules en infraction pourront faire l'objet d'un enlèvement.

Retour sur les ateliers de la fraternité

« Plus jamais ça ! » ont dit les Floriacumois après le meurtre de Lucas. Mais comment faire en sorte que cela n'arrive plus jamais ni à Fleury, ni ailleurs ? Ce sont les questions que la municipalité a voulu mettre sur la table avec les « Ateliers de la fraternité ».



Entre le 10 et le 25 novembre, cinq ateliers ont réuni des dizaines de Floriacumois de tous âges et de tous quartiers mais aussi des représentants de diverses institutions (Éducation nationale, préfecture, gendarmerie...) et d'associations de parents ou de jeunes de l'Essonne et d'Île-de-France. « Si chacun reste dans son coin, jeunes, parents, ville, institutions, souligne Olivier Corzani, le Maire de la ville, on n'y arrivera pas. Ce qu'on se dit ici, on se le dit sur tout le territoire. Et ce qu'on voit c'est que les dispositifs qui sont mis en place ne touchent pas toujours ceux

qu'ils sont censés cibler. Ici, nous faisons le choix de partir d'en bas et de faire remonter. Ce que nous faisons est regardé de près par les représentants de l'État dans le département. »

Les ateliers sont organisés en trois tables rondes. Une manière de faciliter la prise de parole et les échanges.

On questionne l'école, le rôle des parents, des communes

Invités à résumer en un mot leur vision de la jeunesse, certains parlent de leurs aspirations : avenir, insouciance, copains, jeu... d'autres font le constat des difficul-

tés : précarité, inégalités, discriminations, vulnérabilité, incertitude... autant de facettes d'une réalité contrastée. « Les jeunes ne constituent pas un groupe homogène » souligne d'ailleurs Rachid, un participant.

La question de l'école et de l'orientation est très souvent abordée. « C'est dur de se motiver le matin pour se lever tôt quand on se retrouve dans un lycée à l'autre bout du département avec une orientation qu'on n'a pas choisie », dit un jeune. Un autre pointe la difficulté à savoir ce qu'on veut faire plus tard. « En plus on nous fait

Suite page 9

Témoignages



Issam, 23 ans, de Massy, fondateur de l'association des Jeunes espoirs de Massy, créée début 2022. Avec quelques amis il a participé à un des ateliers. « À Massy il y a eu des rixes, entre deux quartiers de la Ville. Certains ne se déplacent plus d'un quartier à l'autre. Il y avait besoin d'une association de jeunes pour créer du lien social entre les quartiers et favoriser les échanges. »

Nous avons organisé une initiative similaire aux Ateliers de Fleury. Alors quand on a appris que vous organisiez ces rencontres nous avons eu envie de voir comment les jeunes Floriacumois réagissaient. Je me rends compte que les constats sont les mêmes. Ils expriment souvent le même ressenti, les mêmes attentes. J'ai trouvé que la réunion était très bien organisée. Tout le monde a pu parler et les paroles ont été bien restituées. »

Kagny, 20 ans, floriacumoise depuis 2007, animatrice en centre de loisirs

« Après un BAC pro Accueil animation et social, mes vœux parcours sup ont été refusés alors j'ai cherché du travail. Mais je n'exclue pas de reprendre des études pour être infirmière... L'an dernier j'avais laissé mes coordonnées après les réunions Dessinons Fleury et j'ai été contactée pour les ateliers de la fraternité. C'est vrai que nous les

jeunes si on ne vient pas vers nous, on a du mal à venir de nous-mêmes. J'ai trouvé cette initiative super bien ; il y avait beaucoup de jeunes. C'est bien qu'on prenne le temps de s'intéresser à nous, à ce que nous disons... Moi j'aimerais qu'il y ait une maison de quartier, un lieu de rencontre entre jeunes mais aussi entre les générations pour avoir des activités ensemble. J'ai vu que d'autres avaient la même idée. C'est rassurant. »



M. Éphritikine, Principal du collège Paul-Éluard

« J'ai apprécié cette initiative et le fait que des institutions comme la Gendarmerie, la Préfecture, prennent du temps pour y participer. Dans mon groupe j'avais aussi des anciens élèves du collège. Cela a donné du sens à nos échanges. La question du décrochage scolaire est importante. Peut-être faudrait-il mieux valoriser les compétences des enfants, travailler davantage sur le vocabulaire pour

que l'on puisse mieux se comprendre. Nous devons considérer les enfants comme des individus avec leur vécu particulier. Dans le collège nous n'avons pas eu de grosses bagarres. Nos élèves ne sont pas des sauvages. Mais nous sommes vigilants. Le 9 décembre nous allons planter l'Arbre de la fraternité et de la tolérance. Ce sera l'occasion de travailler sur nos valeurs communes. Réconcilier l'humanité avec elle-même comme disait Jaurès. Je crois à ça. C'est notre carburant. »

SOIRÉE DE RESTITUTION

Vendredi 16 décembre à 19h salle André-Malraux

Une synthèse des cinq ateliers sera présentée aux Floriacumois.

La soirée débutera par un film qui résumera les discussions, les constats et les préconisations qui émanent de ces ateliers et donnera la parole à des participants.

Elle se poursuivra par la présentation du livre blanc qui sera porté jusqu'au plus haut sommet de l'État.

Suite de la page 8

sentir qu'on est en concurrence les uns contre les autres. On voudrait bien gagner notre vie mais on voit les difficultés de nos parents, le chômage... C'est angoissant. On a besoin d'être aidés et mieux informés.» «L'école fait-elle toujours ce qu'il faut pour s'occuper des jeunes en difficulté?» s'interroge une maman. Question d'autant plus importante que «ceux que l'on retrouve dans les rixes sont souvent des décrocheurs», souligne Issam, un jeune Massicois venu en voisin. Pourtant «dans nos quartiers il y en a qui réussissent», dit un père de famille. «Mais les valorise-t-on assez? Ça donnerait une image plus positive de nos villes.» L'image; une autre question décisive, celle du quartier, celle qu'on a de soi-même. «Le manque de mixité sociale dans les quartiers rétrécit les perspectives», souligne Hervé. Un jeune qui a décroché, qui n'est ni à l'école ni en emploi, perd l'estime de soi, il n'a plus que le quartier pour horizon. Ça devient sa seule identité. Il est sur la défensive. Ça favorise

les trafics, la violence... disent à leurs manières plusieurs participants. D'autres s'interrogent sur le rôle des parents, non pour les culpabiliser mais pour savoir comment aider ceux qui se sentent dépassés ou impuissants.

Que faire?

Les constats seraient insuffisants s'ils ne débouchaient pas sur des propositions. «La jeunesse ça devrait être une cause nationale!» s'exclame une habitante. Beaucoup se tournent vers la commune, tout en ayant conscience qu'elle ne peut pas tout. «Il faudrait aller davantage à la rencontre des jeunes», «leur montrer que leur parole compte.» «Favoriser les échanges entre jeunes de villes et de quartiers différents.» «Créer des moments festifs.» «Ouvrir des lieux et des activités pour les plus grands.» «Et aussi pour aider les parents en difficulté.» Les idées ne manquent pas... «Merci à toutes et tous» conclut le maire. Et rendez-vous le 16 décembre salle Malraux pour la restitution. ■



HLM : un bien précieux à défendre



Le 8 novembre dernier, la Ville de Fleury-Mérogis et la CNL invitaient les Floriacumois à une rencontre sur le logement social et ses enjeux. Les locataires étaient venus nombreux.

«Le logement social ce n'est pas que pour les très pauvres» pose d'emblée Olivier Corzani, maire de la ville. Au vu des critères de revenus fixés par la loi pour accéder à un HLM, 80 % des familles peuvent y prétendre. Elles sont 700000 en attente en Île-de-France, «dont 500 à Fleury-Mérogis» précise le maire. «Les HLM font partie de nos conquêtes sociales au même titre que la Sécurité sociale, l'école publique ou EDF. C'est un bien précieux qui doit être défendu», complète Stéphane Peu, député. Alors il faut construire. Obliger les maires à appliquer les 25% de logements sociaux.

«Rendre inéligibles ceux qui refusent» propose Eddy Jacquemart, président national de la CNL. Et à l'inverse «accroître les aides de l'État pour ceux qui font plus que les 25 %» suggère le maire de Fleury. Et il ajoute: «Donner un pouvoir d'attribution plus important aux communes qui ont un taux de pauvreté supérieur à la moyenne.»

Pour une maîtrise des loyers

Construire, mais à quel prix et pour quel niveau de loyer? Car la question du pouvoir d'achat est aujourd'hui majeure. Un participant témoigne: «Quand on fait du porte-à-porte, de plus en plus de locataires nous disent: on essaye d'économiser sur tout, mais on ne s'en sort plus.» Marie Noëlle Liemann confirme: «La part du logement dans les dépenses des familles

ne cesse d'augmenter... Il faut arrêter les hausses.» Comment? «Il faut bloquer les loyers et que l'État compense pour ne pas pénaliser les bailleurs sociaux», précise la sénatrice. «Baisser la TVA à 5,5% pour tout ce qui touche au logement social» ajoute Stéphane Peu. Pour Eddy Jacquemart: «Il faut revenir à l'aide à la construction supprimée en 1977.»

De la salle monte l'idée que les locataires doivent se mobiliser. D'ailleurs, «c'est dans la lutte contre des hausses de loyers qu'est née la CNL il y a plus d'un siècle», rappelle Monique Troalen, présidente départementale de la confédération. «Mais la CNL n'existe que par ses adhérents», ajoute-elle en forme d'invitation. «Oui on avance plus vite quand on a une amicale» insiste le maire de Fleury. ■

Les jeunes diplômés à l'honneur

ILS ONT OBTENU LE BREVET DES COLLÈGES EN 2022



Mohamed
14 ans
Collège de Ris-Orangis

Désormais en lycée professionnel, en section Métiers de la relation client.

« Cette soirée est une bonne initiative. Ça peut donner de la force pour continuer et de la motivation à ceux qui vont passer le brevet l'année prochaine. »

Athanase, 16 ans
Collège Paul-Éluard

Désormais en lycée professionnel en section Hôtellerie Restauration.
« Pour moi c'était compliqué l'école. Mais je me suis dit qu'il fallait que je bosse pour réussir. C'est important de sentir que mes efforts sont reconnus. Maintenant, mon objectif c'est de devenir cuisinier. »



Loay
14 ans
Collège Paul-Éluard

Actuellement en seconde générale au lycée Einstein à Sainte-Geneviève.
« Plus tard je voudrais prendre les options maths, chimie, physique et sciences de l'informatique. Après le bac je voudrais aller dans une école d'informatique pour devenir ingénieur. »



Rayya
15 ans
Collège Paul-Éluard

« Je suis passée en seconde générale en Einstein. Je ne sais pas encore ce que je choisirai en première. Mais plus tard je voudrais être architecte d'intérieur. Pour ça il faudra que j'aille à l'université au moins trois ans. »



Le 12 novembre dernier, les jeunes Floriacumois nouvellement diplômés étaient à l'honneur salle André-Malraux. Un après-midi à la fois solennel et convivial.

C'était un des engagements pris par la Ville de Fleury au terme de la grande concertation citoyenne Dessinons Fleury : consacrer un moment pour valoriser ceux qui réussissent dans leurs études en mettant à l'honneur les diplômés de l'année. Ils étaient donc autour de 80 jeunes Floriacumois – désormais titulaires du Brevet des collèges, du certificat de formation générale, du CAP, du Baccalauréat ou d'un diplôme du supérieur à avoir répondu présents ce samedi. Entouré d'Espérance Niari, adjointe en charge de la Jeunesse et d'Alice Fuentes adjointe char-

gée de l'Éducation, Olivier Corzani, Maire de Fleury leur a adressé ses félicitations. S'adressant aux plus jeunes, il a tenu à les encourager à aller le plus loin possible. « Vous en êtes capables, tous, ici. Voie générale, voie professionnelle... peu importe l'orientation que vous vous apprêtez à prendre, toutes les études ont de la valeur si elles correspondent à vos choix, si vous y mettez du cœur, de l'envie et de l'énergie. »

« Vous êtes des exemples »

En direction des plus âgés il a souligné : « Il y a besoin de montrer que les jeunes de Fleury-Mérogis sont des jeunes qui réussissent, s'investissent dans leurs études, ont des projets. Derrière, on vous regarde. Ce sont vos petits frères, vos petites sœurs... Vous êtes un peu des exemples à leurs yeux, une source de

motivation, et je souhaite que tous les enfants de Fleury-Mérogis se disent : moi aussi je peux faire comme eux. » Puis le maire a tenu à témoigner de sa « pensée émue en direction de Lucas, de sa famille et de ses amis. Vous le savez, Lucas venait d'avoir son bac, et la violence aveugle s'est battue sur lui. Lucas avait des projets et aurait dû être là parmi nous. [...] Ces affrontements violents, meurtriers doivent cesser. À Fleury nous avons décidé d'agir en réunissant le plus d'acteurs possibles pour réfléchir ensemble aux solutions qui peuvent être apportées. Le pire serait de ne rien faire. »

Tous les jeunes diplômés ont reçu un chèque cadeau avant de se retrouver autour d'un moment convivial. La journée s'est achevée par une soirée dansante. ■

ILS ONT OBTENU LE BAC EN 2022

Lisa, 18 ans, a obtenu le bac professionnel Gestion administration. Elle poursuit ses études en Langues étrangères appliquées (LEA) anglais-espagnol. Elle se destine à une carrière dans le tourisme.

Sidjy, 18 ans, était au lycée Paul-Langevin de Sainte-Geneviève où elle a eu son bac professionnel Accompagnement soins et services à la personnes (ASSP). Elle prépare un BTS Économie sociale et familiale pour devenir assistante sociale.

Les deux copines répondent ensemble : « C'est bien de mettre en avant notre réussite surtout après ces deux années perturbées par le COVID. Nous on a aimé apprendre. Il faut faire partager cette envie aux plus jeunes. »



Paul, 18 ans, a obtenu son bac STMG (sciences et technologie du

management et de la gestion). Il est aujourd'hui en première année de licence d'Histoire à l'Université d'Évry-Paris-Saclay.

« En seconde je ne savais pas trop ce que je voulais faire. J'ai opté pour la filière STMG mais je n'ai pas été convaincu. Mais j'ai toujours aimé l'histoire. » Pour la suite, il n'a encore rien décidé. Intégrer Sciences-Po est une de ses options. « J'ai appris que la Ville organisait cette soirée un peu par hasard. C'est sympa. »

Noël entre copains avec l'Espace Daquin

Les vacances scolaires de fin d'année débutent le 17 décembre. L'équipe du service Jeunesse y travaille assidument pour que les jeunes Floriacumois passent de bons moments entre copains.



C'est sous le signe des fêtes de Noël et du jour de l'An que seront placées la plupart des activités proposées par le service Jeunesse durant ces vacances du 17 décembre au 2 janvier compris. Escape game sur le thème de Noël, ateliers décoration et pâtisseries, grands jeux, veil-

lées, soirées cinéma... le programme ne manque pas d'attrait.

Deux mini-séjours attendent également les jeunes Floriacumois. ● Pour les 11/14 ans ce sera un week-end au Futuroscope, les 17 et 18 décembre. Le célèbre parc de loisirs situé près de Poitiers sera aux couleurs de

Noël. Ils pourront y découvrir de nombreuses attractions à connotations scientifiques et des spectacles féeriques tout spécialement conçus pour les fêtes.

● Pour les 15/17 ans, ce sera du 19 au 21 décembre dans le Loiret. Organisé en partenariat avec le service Jeunesse de

Grigny (8 jeunes de Fleury et 7 de Grigny). Les jeunes auront une grande latitude pour organiser leur temps... De beaux moments de découvertes en perspective.

Participation des familles selon quotient familial. Inscription, auprès du service Jeunesse (voir ci-contre). ■

SERVICE JEUNESSE

Les activités du service Jeunesse sont organisées par tranche d'âge 11/14 et 15/17 ans avec des moments communs.

Renseignements et inscriptions auprès du service

Espace Jeunesse
Louis-Daquin, 55 bis
rue André-Malraux.
Tél. : 01 69 51 78 61.

Horaires en période scolaire

- Mardi, jeudi et vendredi de 16h à 18h30 ;
- Mercredi et samedi de 14h à 18h30.

Horaires en période de vacances

- Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h30 ;
- Selon le programme, certaines activités peuvent avoir lieu de 18h30 à 0h30.

Vacances d'hiver 2023 : séjour ski ou surf à Combloux pour les 6-14 ans

La Ville de Fleury-Mérogis organise un séjour sports d'hiver (ski ou surf) à Combloux en Haute-Savoie du samedi 25 février au samedi 4 mars pour 30 enfants de 6 à 14 ans.



Situé à 1183 mètres d'altitude, au pied de la chaîne des Aravis, au cœur du domaine skiable des Portes du Mont-Blanc, Combloux est un village montagnard convivial et une station à taille humaine respectueuse de l'environnement. Les jeunes seront ac-

cueillis dans un centre de vacances géré par les Œuvres universitaires du Loiret. Ils seront hébergés par tranche d'âge en chambres de 4 à 6 lits dotées de douche et lavabo.

Les jeunes seront acteurs de leur semaine. Ils pourront skier à la carte par journée avec pique-nique ou demi-journée. Ils seront encadrés par des animateurs qualifiés recrutés en fonction de

leur niveau de ski à raison d'un animateur pour 10 jeunes maximum (groupes de niveau). Les 6-11 ans feront du ski. Les 12-14 ans pourront faire du ski ou du surf.

Des activités quotidiennes seront également proposées : grands jeux, spectacles, sorties raquettes, jeux de neige... ■

INFOS PRATIQUES

- Du 25 février au 4 mars 2023.
 - Voyage en car.
 - 20 places pour les 6-11 ans (activité ski).
 - 10 places pour les 12-14 ans (activité ski ou surf).
 - Tarif selon quotient familial (à faire calculer auprès du service Régie en mairie).
 - Inscriptions du 21 au 27 janvier, auprès du secrétariat enfance/jeunesse, espace Louis-Daquin, 55 rue André-Malraux, tél. : 01 69 51 78 60.
- Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Le samedi de 8h30 à 12h.**



FIBRE OPTIQUE

Afin de procéder à la remise en conformité des réseaux de fibre optique, la société ESR Fibre va être amenée à intervenir tout au long de l'année 2023 sur les installations France Télécom Orange situées sous les trottoirs et chaussées ou en aérien. Des panneaux de signalisation seront posés aux abords des chantiers afin de permettre une circulation fluide des véhicules et des piétons.

BATTUE EN FORÊT DE SAINT-EUTROPE

Une battue de régulation de gibiers est prévue le **12 janvier 2023** dans le bois de Saint-Eutrope. Aucune animation ou manifestation ne sera autorisée sur cette journée et le site sera fermé au public.

CRÉATION DE ZONE BLEUE DE STATIONNEMENT

Une zone bleue a été créée pour les 13 places de stationnement du parking de l'Espace Daquin, rue André-Malraux et pour 14 places rue de l'Essonne (face à la place du 8-Mai-1945). Ces places sont matérialisées par une peinture au sol bleue et une signalisation spécifique. La durée du stationnement y est limitée à 2h, tous les jours de 8h à 20h sauf dimanches et jours fériés. Un disque indiquant l'heure d'arrivée du véhicule doit obligatoirement être apposé en évidence sur la face interne du pare-brise. Les contervenants seront verbalisés.

Aménagement d'une aire de street workout rue Salvador-Allende

«**A**ménager un espace de street workout » était un des engagements pris en mars dernier après la grande concertation citoyenne «Dessignons Fleury». Les travaux ont démarré mi-novembre rue Salvador-Allende entre le CMA et le city-stade. Précisons, pour les non-initiés, que le



street workout est un loisir sportif à la croisée entre gymnastique et musculation qui se pratique sur des agrées installées en extérieur type barre

fixe, barres parallèles, échelle... L'aire floriacumoise sera en libre accès et praticable par toute personne mesurant au moins 1,40 mètre

et en bonne condition physique. Elle devrait ouvrir avant la fin de l'année si les conditions météorologiques permettent l'achèvement des travaux dans le calendrier prévu. A noter que le city-stade sera quant à lui entièrement rénové dans le courant de l'année 2023. ■

Abatage de l'alignement d'arbres du RD445

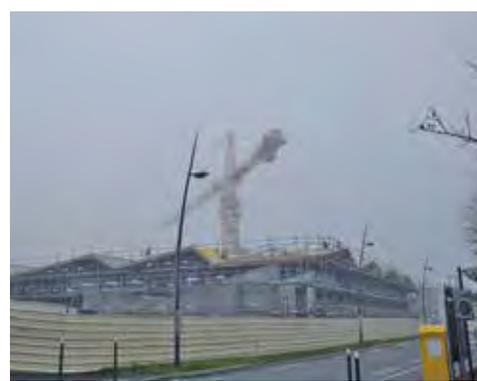
Suite à une chute de branches et à une expertise phytosanitaire des Robiniers (faux acacias) situés sur l'îlot central du RD445, l'entreprise Samu, prestataire de la Ville, procédera à l'abatage des 64

arbres malades et potentiellement dangereux. Des nouveaux arbres seront replantés dans le courant de l'année 2023. Ces travaux débuteront à la mi-décembre et devraient

durer environ deux semaines. Durant le chantier, la voie de gauche sera neutralisée dans les deux sens de circulation. La vitesse sera réduite. Merci de respecter la signalisation provisoire. ■



L'école Joséphine-Baker



Un an après la pose de la première pierre, l'école Joséphine-Baker rue Marc-Chagall prend forme. Une étape importante est en train d'être franchie avec la pose de la toiture. ■

Création d'une voie douce le long du RD445

Des travaux de création d'une liaison douce (piste cyclable et trottoir) sont en cours d'achèvement rue du Docteur-Fichez (RD445) entre l'avenue des Peupliers et le feu

tricolore d'entrée du centre commercial dit Babou. Elle prolonge celle déjà réalisée entre la rue du Général de Gaulle et l'avenue des Peupliers. ■



Nelson Mandela : « un long chemin vers la liberté »

La rue Nelson-Mandela est située au nord de la ville, dans le quartier de la Greffière. Elle a été baptisée ainsi en hommage au dirigeant historique de la lutte contre l'apartheid, régime raciste qui a sévi en Afrique-du-Sud jusqu'en 1991. Il passa 27 années en prison avant d'être libéré et élu Président de la République en 1994.

Nelson Rolihlahla Mandela est né le 18 juillet 1918 à Mvezo, un village du Transkei. Il est issu d'une famille royale Xhosa. C'est à l'université où il étudie le droit qu'il se lie d'amitié avec Oliver Tambo et adhère un temps au Parti communiste d'Afrique-du-Sud. En 1943, il rejoint la nouvelle ligue de la jeunesse du Congrès national africain (ANC). En 1952, il devient président de l'ANC du Transvaal et vice-président national.

De la non-violence à la lutte armée

En 1948, le Parti national afrikaner*, arrive au pouvoir et met en place le système d'apartheid. Les Noirs ne peuvent plus posséder de terres et les

paysans noirs sont expropriés. Dans les villes, ils sont cantonnés dans des townships et ne peuvent pas se déplacer sans passeport intérieur. Ils sont rayés des listes électorales. Les mariages mixtes sont interdits. L'ANC mène d'abord une campagne non violente qui se traduit par de nombreuses manifestations. 1961 est un tournant. Le 21 mars à Sharpeville, la police tire sur des manifestants faisant 69 morts et 180 blessés. L'état d'urgence est déclaré. L'ANC est interdite. Mandela fonde la branche militaire de l'organisation qui prône désormais la lutte armée.

De Robben Island à la présidence

En 1963 c'est le procès de Rivonia. Mandela



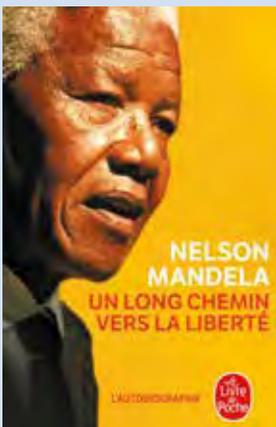
En 1960, Nelson Mandela brûle symboliquement son passeport intérieur.

et onze dirigeants de l'ANC sont jugés comme terroristes. Condamnés à la détention à perpétuité, ils sont emprisonnés sur l'île de Robben Island et soumis aux travaux forcés. Ces condamnations portent un coup sévère à l'ANC. Mais les années qui suivent voient une montée des pressions internationales. En 1971 l'Assemblée générale des Nations unies déclare l'apartheid crime

contre l'humanité. En 1976, après les émeutes de Soweto, le Conseil de sécurité de l'ONU impose un embargo sur les ventes d'armes à destination de l'Afrique-du-Sud. Dans les années 80, dans le monde comme en France, se déroulent de grandes manifestations contre l'apartheid et pour la libération de Mandela. Les sanctions économiques se multiplient. En 1982, Mandela et d'autres prisonniers

sont transférés à la prison de Polismoor dans la banlieue du Cap. En 1985, des contacts discrets sont établis entre Mandela et des membres du gouvernement, posant les bases des négociations qui vont conduire à sa libération en 1990. En 1993 il reçoit le prix Nobel de la Paix conjointement avec Frederik de Klerk le président sud-africain. En 1994, au terme d'une transition difficile où la guerre civile a été plusieurs fois évitée, se déroulent les premières élections non ségrégationnistes de l'histoire du pays ; Nelson Mandela est élu Président de la République. Durant son unique mandat, il fait adopter une nouvelle constitution, mène une politique de réconciliation entre Noirs et Blancs et de lutte contre inégalités économiques. En 1999 il se retire de la vie politique. Malade, il s'éteint le 5 décembre 2013. ■

* Les Afrikaners sont les descendants des colons du XVII^e siècle, d'origine néerlandaise, allemande et française et de confession calviniste. Ils parlent l'afrikaans, une langue dérivée du néerlandais.



En 1994, sort *Un long chemin vers la liberté*, un récit autobiographique de Nelson Mandela, publié en français en 1996. C'est de ce livre, que le réalisateur britannique Justin Chadwick tirera le film *Mandela*, sorti en 2013 et disponible en DVD.

« Toute ma vie je me suis consacré à la lutte pour le peuple africain. J'ai combattu contre la domination blanche et j'ai combattu contre la domination noire. J'ai chéri l'idéal d'une société libre et démocratique dans laquelle toutes les personnes vivraient ensemble en harmonie et avec les mêmes opportunités. C'est un idéal pour lequel j'espère vivre et agir. Mais, si besoin est, c'est un idéal pour lequel je suis prêt à mourir. »

Nelson Mandela lors du procès de Rivonia.

■ Vos élus municipaux



Olivier CORZANI
Maire,
Vice-président
du Conseil
communautaire



Roger PERRET
Maire-adjoint chargé
du Cadre de vie et de la
Démocratie locale



Espérance NIARI
Maire-adjointe chargée
des Ambitions et droits
pour les enfants
et les jeunes



Ruddy SITCHARN
Maire-adjoint chargé de
la Vie économique,
du Développement de
l'économie sociale et
solidaire et des Finances



Alice FUENTES
Maire-adjointe chargée
des Droits à l'éducation
et à la Vie scolaire



Yves GUETTARI
Maire-adjoint chargé
du Sport pour tous et
du développement
de la pratique sportive



Danielle MOISAN
Maire-adjointe chargée
des Affaires sociales,
du Logement et
de la Santé



Nourredine MEDOUNI
Maire-adjoint chargé de
la Tranquillité publique,
des Transports
et mobilités, et des
Commémorations



Isabelle DURAND
Maire-adjointe chargée
du Développement de la
culture pour tous,
de la Vie des aînés,
de la Valorisation de
l'histoire et du patrimoine
de la ville



Marie-Gisèle BELZINE
Conseillère municipale
chargée des Droits des
femmes et des personnes
en situation de handicap



Hichame OUBBA
Conseiller municipal
chargé de la Vie
associative



Tiphaine VALDEYRON
Conseillère municipale
chargée de la Petite
enfance,
Conseillère
départementale



Mahamadou SACKO
Conseiller municipal
chargé de la Vie des
quartiers et des activités
des familles



Christian DARRAS
Conseiller municipal
chargé des Actions
de solidarité



Mélanie BARBOU
Conseillère municipale



Laurent DOISELET
Conseiller municipal



Jeannette OTTO
Conseillère municipale



Didier GABA
Conseiller municipal



Sophia MEJRI
Conseillère municipale



Martine GOESSENS
Conseillère municipale



Madiouma TANDIA
Conseiller municipal



Aline THIOL
Conseillère municipale



Sami TOUMI
Conseiller municipal



Maria BERNARDO
Conseillère municipale



Ruddy GASTRIN
Conseiller municipal



Ghyslaine LARUELLE
Conseillère municipale



Julien CORZANI
Conseiller municipal



Saty TALL
Conseillère municipale



Albert LAVENETTE
Conseiller municipal



Annie MARÇAIS
Conseillère municipale

POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS

Avec le Maire : 01 69 46 72 23 ■ Avec les maires-adjoints : 01 69 46 72 03 ■ Avec la délégation de Stéphane Raffalli et Tiphaine Valdeyron, conseillers départementaux : gconan@cdessonne.fr ■ Avec Antoine LÉAUMENT, député de l'Essonne : antoine.leaument@assemblee-nationale.fr

Que mange-t-on à la cantine aujourd'hui? ■

Menus du 12 décembre 2022 au 27 janvier 2023 (sous réserve de modifications)

La restauration scolaire propose aux enfants des menus équilibrés et diversifiés.
Une fois par semaine, un repas végétarien est au menu.

DÉCEMBRE

LUNDI 12

Macédoine de légumes
Steak haché
Flageolets
Fromage - Fruit

MARDI 13

Bouillon de vermicelles
Rôti de veau sauce portugaise
Courgettes
Fromage - Fruit

MERCREDI 14

Salade de haricots verts à l'ail
Jambon braisé sauce
charcutière
Purée de pommes de terre
Fromage - Compote

JEUDI 15

Menu végétarien
Salade d'endives
Boulettes de soja sauce
tomate
Coquillettes BIO
Yaourt BIO
Cocktail de fruits

VENDREDI 16

Betteraves vinaigrette
Filet de colin sauce cubaine
Riz
Crème dessert - Biscuits

LUNDI 19

Céleri rémoulade
Oeufs brouillés
Ratatouille
Fromage - Fruit

MARDI 20

Tomate au basilic
Rôti de dinde au jus
Carottes Vichy
Fromage
Compote de pomme abricot

MERCREDI 21

Haricots rouges, maïs,
tomate et emmenthal
Parmentier de colin à la
patate douce
Yaourt
Fruit BIO

JEUDI 22

Menu végétarien
Potage Dubarry
Nuggets de blé - Frites
Camembert
Fruit

VENDREDI 23

Carottes râpées
Poisson au citron
Purée d'épinards
Yaourt - Fruit

LUNDI 26

Feuilleté Dubarry
Cordon bleu
Haricots verts à l'ail
Carré fromager
Orange

MARDI 27

Menu végétarien
Courgettes râpées vinaigrette
Boulettes de soja sauce
tomate
Coquillettes BIO
Fromage frais
Roulé à l'abricot

MERCREDI 28

Carottes râpées au citron
Sauté de porc / dinde
Cordiale de légumes anciens
Yaourt
Purée de pomme et mûre

JEUDI 29

Salade verte
Pâtes bolognaises
Coulommiers
Banane

VENDREDI 30

Potage de lentilles au lait
de coco
Dos de colin
Courgettes, tomates
au curcumin
Gélifié caramel
Pomme

JANVIER

LUNDI 2

Tarte aux poireaux
Cuisse de poulet rôti
Riz tomate
Petit Filou - Compote

MARDI 3

Menu végétarien
Potage de légumes
Pâtes sauce aux légumes
Carré de l'Est - Fruit

MERCREDI 4

Salami - Tomates
Jambon sauce madère
Dinde
Purée de pommes de terre
Fromage blanc
Fruit BIO

JEUDI 5

Salade verte à l'échalotte
Steak haché
Cordiale de légumes
Fromage - Galette des Rois

VENDREDI 6

Macédoine de légumes
Poisson pané - Haricots verts
Édam - Fruit

LUNDI 9

Croisillon à l'emmenthal
Poulet au paprika
Jardinière de légumes
Fromage
Compote de pomme BIO

MARDI 10

Potage de légumes
Rôti de veau aux oignons
Coquillettes au beurre
Fromage BIO
Fruit

MERCREDI 11

Salade scandinave
Chili con carne - Riz
Petits suisses
Fruit

JEUDI 12

Menu végétarien
Tomates persillade
Omelette au fromage
Purée verte
Entremets pistache
Fruit

VENDREDI 13

Céleri rémoulade, pomme
verte
Lasagnes de saumon
Fromage
Abricots au sirop

LUNDI 16

Feuilleté Dubarry
Tournedos de dinde
Petits pois, carottes
Yaourt
Compote

MARDI 17

Carottes râpées aux olives
vertes
Goulash
Purée Saint-Germain
Fromage
Crêpe au sucre

MERCREDI 18

Salade lolla rossa
Croque-monsieur
Frites
Fromage
Fruit BIO

JEUDI 19

Menu végétarien
Salade multicolore
Saucisse végétale
Ratatouille
Mousse au chocolat
Banane

VENDREDI 20

Pâté en croûte
Terrine de légumes
Filet de poisson blanc
Chou-fleur béchamel
Yaourt - Tarte aux pommes

LUNDI 23

Nouvel an chinois
Nem aux légumes
Sauté de bœuf sauce thaï
Riz cantonnais
Yaourt - Litchis

MARDI 24

Menu végétarien
Poireaux sauce mousseline
Émincé de dinde aux
amandes
Courgettes gratinées
Fromage
Fruit BIO

MERCREDI 25

Salade de boulgour
Oeufs brouillés au bacon
Épinards à la ricotta
Fromage - Compote

JEUDI 26

Velouté de potiron
Palette à la diable - Dinde
Lentilles
Fromage - Fruit

VENDREDI 27

Salade de choux bicolor
Blanquette de poisson
Haricots beurre
Fromage
Éclair chocolat

FLEURY MA VILLE

Journal d'information de la Ville de Fleury-Mérogis, est imprimé à 4 500 exemplaires sur papier 100 % PEFC.

Directeur de la publication : Olivier Corzani

Directeur de la communication :

Thierry Doulaud

Rédaction : Thierry Doulaud.

Photos : Ville de Fleury-Mérogis,

Adobe Stock, DR

Conception éditoriale et graphique :

André Ciccodicola et Jean-Pierre Créac'h
(Ciccodicola.conseil)

Mise en pages : Sophie Rouxel

Impression : imprimerie Grenier



Distribution : Le diffuseur des collectivités

Mairie de Fleury-Mérogis

12, rue Roger-Clavier

91700 Fleury-Mérogis

Téléphone : 01 69 46 72 00

www.fleurymerogis.fr

Fleury ma ville

Le journal municipal de la ville de Fleury-Mérogis

Renseignements pratiques



HOTEL DE VILLE

12, rue Roger-clavier - BP 107
91706 Fleury-Mérogis cedex
01 69 46 72 00

www.fleurymerogis.fr

Horaires : lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30. Samedi : de 9h à 12h.

Mairie fermée le mercredi.

NUMÉROS UTILES

CŒUR D'ESSONNE AGGLOMÉRATION

1, place Saint-Exupéry
91704 Sainte-Geneviève-des-Bois cedex - 01 69 72 18 00

MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT

Le Trianon - 72, route de Corbeil
91360 Villemoisson-sur-Orge - 01 69 46 81 50

GENDARMERIE DE FLEURY

1, avenue des Peupliers - Tél. : 17

MAISON DÉPARTEMENTALE DES SOLIDARITÉS

4, rue Frédéric-Joliot-Curie
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois - 01 69 46 57 60

♥ INFOS SANTÉ

CABINET MÉDICAL DES SOURCES

55 bis rue André-Malraux
Médecins généralistes :
Dr Ben Salem
Dr Dahane
Tél. : 01 88 09 00 00

Infirmiers :

M^{me} Moumen
Tél. : 06 64 83 86 21
M. Varennes
Tél. : 06 63 25 14 22

Prélèvements sanguins : les lundis
7h30-11h sans RV.

CABINET MÉDICAL DES JONCS-MARINS

108 rue Martin-Luther-King
Médecins généralistes :
Dr Haffaf
Dr Laïb
Tél. : 01 88 09 00 05

Dentiste :

Dr Toledano
Tél. : 01 69 21 21 29

Ostéopathe :

M^{me} Delannay
Tél. : 07 66 74 24 00
ou www.doctolib.fr

SOS Médecins 24h/24

Tél. : 08 26 88 91 91

PROTECTION INFANTILE

Prévention santé gratuite
0 à 6 ans

Maison de la petite enfance

Tél. : 01 69 46 67 06

CMPP (Centre médico-psycho-pédagogique)

6 rue du CNR
Tél. : 01 60 16 02 69

PHARMACIES

M^{me} Ichir

2, av. du Docteur-Fichez
Lun au ven 9h-19h30

Sam 9h-19h
01 69 24 39 90

Grande pharmacie de Fleury

24, rue Rosa-Parks
Lun au sam 8h30-20h30
01 60 15 80 83

CENTRE JEAN-MOULIN

Réadaptation professionnelle

8, rue Roger-Clavier
01 69 25 66 00

RÉSIDENCE MARCEL-PAUL (EHPAD)

8, rue Roger-Clavier
01 69 25 65 00

ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ PRIVÉ MANHÈS

8, rue Roger-Clavier
01 69 25 64 00

PERMANENCES SOCIALES

(En période scolaire)

• 6 rue du CNR

Le jeudi de 9h à 12h ;

• **NOUVEAU** dès le 10 janvier au **5 rue de la**

Renarde

Le mardi de 9h à 12h.
06 50 94 74 56

TAXIS

M. Belamine :

06 08 81 60 60

M. Péreira :

06 08 02 02 85

DÉCHETS ENCOMBRANTS

secteur pavillonnaire :
sur demande au
0 800 293 991 ou sur
www.coeuressonne.fr

Secteur collectif :
13 et 27 décembre
2022.

AVOCAT CONSEIL

Permanence en mairie
de 10h15 à 11h45
les vendredis
30 décembre 2022
et 27 janvier 2023.

ILS SONT NÉS

BAJA Amina, Inaya
née le 16 novembre
2022.

BELHADJI Isaac né le
21 novembre 2022.

BOUMPOUTOU Jayden, God, Jean né
le 24 novembre 2022.

ILS NOUS ONT QUITTÉS

LARUELLE Daniel, Claude, Alain décédé
le 9 novembre 2022.

BECKER Jean, Albert décédé
le 15 novembre 2022.

PETER Adrienne, Marianne décédée
le 16 novembre 2022.

SANGARÉ Alassane décédé le
24 novembre 2022.

IQBAL Begum veuve MUMTAZ décédée
le 27 novembre 2022.



ACTUALITÉ PRATIQUE - SENIORS

NAVETTE COURSES

LES VENDREDIS :

16/12 et 20/1 (Carrefour),
23/12 et 27/1 (Leclerc Viry-Châtillon),
30/12 (Lidl),
6/1 et 2/2 (Auchan),
13/1 (Leclerc Fleury-Mérogis).

ANIMATION

• Banquet des retraités

Mardi 24 janvier 2023 à midi au gymnase
Jacques-Anquetil.

Inscription jusqu'au 14 janvier.

Service Retraités > **01 69 46 72 29**